

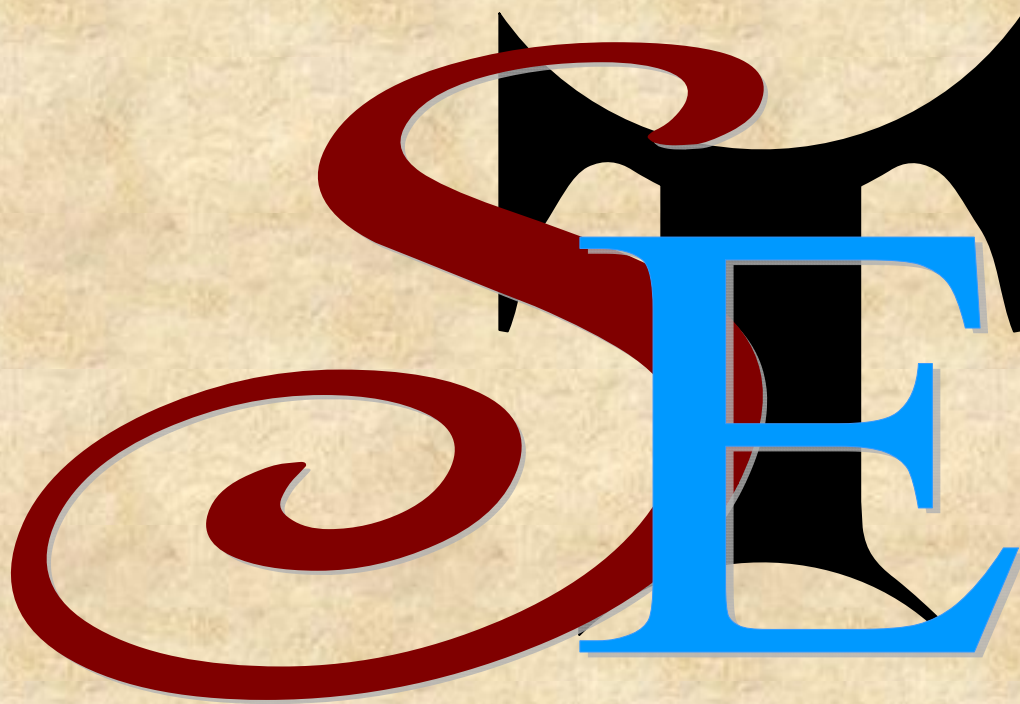


INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL  
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

---

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES  
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

---



Juin 2018 N° 9

INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL  
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET  
PROFESSIONNEL

---

CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION

---

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES  
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

---

Directeur de Publication ..... : Dr BERTE Zakaria, IPNETP

Secrétaire de Publication ..... : Dr KONE Koko Siaka, IPNETP

Directeur Scientifique ..... : Pr Kanvally FADIGA, ENS

*Membres du comité scientifique*

Pr BAHA Bi YOUZAN D. .... : Université de Cocody Abidjan

Pr KOUADIO Béné Marcel ..... : Université de Cocody Abidjan

Pr SANGARE Moustapha Karam..... : INPHB, Yamoussoukro

Pr GBONGUE Jean-Baptiste ..... : IPNETP, Abidjan

Dr BERTE Zakaria ..... : IPNETP, Abidjan

## TABLE DES MATIERES

<b>I – Editorial</b>	
Dr Zakaria BERTE.....	7
<b>II - Les performances des systèmes éducatifs en Afrique de l’Ouest</b>	
Dr TOURE Krouélé <i>Enseignant-Chercheur en Sociologie de l’Education à l’Ecole Normale Supérieure d’Abidjan</i> .....	9
<b>III - Enquête d’insertion des diplômés du programme Graines d’Espérance IECD CÔTE D’IVOIRE</b>	
Marc BOKO – Marion FOUR – Pierre LARNICOL – Moustapha ZIKE Institut Européen de Coopération et Développement – Côte d’Ivoire.....	29
<b>IV- Les idéologies d’appartenance dans la construction sociale du monopole de l’insertion socioprofessionnelle en Côte d’Ivoire</b>	
Félix Richard BROU, César Léonce Koffi EBEN-EZER, <i>Institut d’Ethno-Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny</i> .....	63
<b>V - L’innovation technologique et dynamique du système de production agricole à Brofodoumé et Ingrakon</b>	
Anicet Elvis Aké AHOU - <i>Enseignant chercheur - Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody, Laboratoire de Sociologie Economique et d’Anthropologie des Appartenances Symboliques (LAASSE) Côte d’Ivoire</i> .....	85
<b>VI - Gestion foncière et conflits en milieu rural ivoirien</b>	
KOUAME Kra, KOUADIO Amani Augustin, <i>Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d’Ivoire) Laboratoire d’Etudes et de Recherches Interdisciplinaires et Sciences Sociales (LERISS)</i> .....	103
<b>VII - Cybercafés et «broutage» : une approche à partir de l’exemple des «enfants-brouteurs» d’Adjouffou dans la commune de Port-Bouët à Abidjan</b>	
OURAGA Basseri Jean-Claude, ZAMBLE Bi Zou Ambroise <i>Université Félix Houphouët-Boigny d’Abidjan</i> .....	123
<b>VIII - Aspects criminogène de la musique Du couper-décaler à Abidjan</b> Dr N’GUESSAN Kodjo Rodrigue - <i>INSAAC</i> .....	137
<b>IX - Critique de la pensée religieuse de Feuerbach</b>	
SEKA KOKO Marie-Madeleine épouse AKA - <i>Enseignant-Chercheur – INSAAC</i> .....	153

**CYBERCAFES ET «BROUTAGE» :  
UNE APPROCHE A PARTIR DE L'EXEMPLE DES  
«ENFANTS-BROUTEURS» D'ADJOUFFOU  
DANS LA COMMUNE DE PORT-BOUËT A ABIDJAN**

**OURAGA Basseri Jean-Claude, [basseri90@yahoo.fr](mailto:basseri90@yahoo.fr)**

**ZAMBLE Bi Zou Ambroise, [bizouambroisezamble@gmail.com](mailto:bizouambroisezamble@gmail.com)**

*Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan / UFR Sciences de l'Homme et de la Société*

**RESUME**

Les Technologies de l'Information et de la Communication(TIC) sont de plus en plus présentes dans la vie des populations en Côte d'Ivoire avec l'avènement des cybercafés. Cependant, la cybercriminalité, symbolisée par le phénomène du « broutage » a fait son entrée dans les cybercafés et continue de s'y maintenir malgré les différentes mesures de lutte. Cette pérennisation du «broutage» dans les cybercafés apparaît à travers l'exemple des «enfants-brouteurs» d'Adjouffou dans la commune de Port- Bouët à Abidjan. A partir de cet exemple, cet article vise comme objectif de faire ressortir des facteurs permettant de comprendre cette pérennisation. Pour ce faire, l'étude a opté pour une approche qualitative qui a permis d'enquêter auprès de plusieurs acteurs concernés par le «broutage» dans les cybercafés. A l'issue des investigations menées, l'étude a mis en exergue des **facteurs** comme le rajeunissement des acteurs de cybercafés, le partenariat gagnant-gagnant avec les «brouteurs», les difficultés d'application des mesures de lutte contre la cybercriminalité et la perception des cybercafés comme moyen d'intégration socio-économique. Ces facteurs mettent en avant les modalités d'appropriation des TIC à travers les usages.

**Mots-clés :** cybercafés, cybercriminalité, rajeunissement des acteurs, partenariat gagnant-gagnant, intégration socio-économique.

**Summary**

Communication and Information Technologies (TIC) are increasingly present in the life of the populations in Ivory Coast with the advent of the cybercafés. However, the cybercriminality, symbolized by the the phenomenon of « chattering » came out in the cybercafés and continuous to be maintained there in spite of the various measures of struggle. The perpetuation of «chattering» in the cybercafés appears through the example of the "children-brouteurs" of Adjouffou in the commune of

Port-Bouët in Abidjan. From this example, this article aims like objective to emphasize factors making possible tounder stand this perpetuation. With this intention, we chose a qualitative approach which made it possible to inquire near several actors concerned with " chettering" in the cybercafés. At the conclusion of the carried out investigations, the study put forward factors like the renovation of the actors of cybercafés, the partnership gaining – gaining with the « brouter », the difficulties of application of socio-economic means of integration. These factors propose the methods of appropriation of the TIC though the uses.

**Keywords:** cybercafés, cybercriminality, renovation of the actors, partnership winner-winner, socio-economic integration.

## 1- Introduction

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) jouent un rôle grandissant dans la façon dont nous communiquons, apprenons et vivons. Ces technologies, notamment le téléphone mobile, l'Internet et les ordinateurs pour le travail, sont une réalité de plus en plus présente dans la vie des populations dans le monde, en Afrique (CHENEAU-LOQUAY, 2000) et en particulier en Côte d'Ivoire (LOUKOU, 2005). C'est dans ce contexte nouveau, dominé par le monde du numérique et des réseaux (CASTELLS, 1998), que l'avènement des cybercafés a révolutionné les usages des TIC. En effet, les cybercafés offrent une alternative à coût réduit au modèle plus onéreux qui consiste en la possession personnelle et à l'accès dans les pays en développement (TSHIMBULU, 2000) et abaisse ainsi les multiples barrières financières (dont l'investissement dans le matériel et les logiciels, les coûts mensuels, les dépenses pour les mises à jour et la sécurité). Les cybercafés ont donc permis une démocratisation de l'accès à ces outils autrefois réservés à une élite (OSSAMA, 2001) et constituent un instrument de vulgarisation de l'usage de ces technologies en Côte d'Ivoire, et particulièrement à Abidjan (OURAGA, 2012). L'Etat a donc autorisé la multiplication de ces espaces d'appropriation des TIC par les populations.

Par exemple à Abidjan, le nombre de cybercafés estimé à 500 en 2002, est passé à 700 en 2005 selon l'Agence Télécommunication de Côte d'Ivoire (ATCI).

Cet essor fulgurant des cybercafés à Abidjan touche aussi bien les quartiers résidentiels que les quartiers populaires, et même les quartiers dits «défavorisés» à l'instar d'Adjouffou dans la commune de Port-Bouët. Les cybercafés participent donc de manière indéniable à l'amélioration des conditions de vie de populations.

Cependant, ces dernières années, avec l'avènement de phénomènes tels que le «broutage», l'on assiste à l'entrée de ce phénomène dans les cybercafés. En effet, contrairement à la sécurité et à la convivialité qui caractérisaient ces espaces à leur avènement en Côte d'Ivoire, aujourd'hui les réticences vis-à-vis des cybercafés sont cristallisées sur le phénomène du «broutage». Il s'agit d'actes de cybercriminalité perpétrés à partir des cybercafés par le biais de l'usage des TIC. Ces actes n'ont pas manqué d'alerter les autorités étatiques, de même que les opérateurs du domaine des TIC.

Ainsi, plusieurs mesures et initiatives ont été prises pour essayer d'éradiquer ce fléau qui mine le milieu des cybercafés en Côte d'Ivoire. L'on a par exemple la mise en place de la Direction de l'Informatique et des Traces Technologiques (DITT) dès 2009 par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité en accord avec l'Autorité de Régulation des Télécommunication de Côte d'Ivoire (ARTCI). La DITT s'investit notamment dans la lutte contre la cybercriminalité recouvrant les infractions spécifiques liées aux nouvelles technologies et celle dont la commission est facilitée par l'usage de ces mêmes technologies. Cet axe de compétence de la DITT est du ressort de la Plateforme de Lutte contre la cybercriminalité (PLCC). Au-delà de la mise en place de structures de lutte contre la cybercriminalité, nous avons également les initiatives visant la sensibilisation des populations face à ce fléau des temps moderne. A titre d'exemple, nous avons l'organisation en Côte d'Ivoire d'une conférence internationale sur la cybercriminalité en 2008 (REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, 2008).

Cependant, le constat sur le terrain est que le phénomène du «broutage» perdure dans les cybercafés, malgré ces mesures et autres initiatives prises ici et là par les acteurs du secteur des TIC. L'on en a la preuve avec l'apparition des «enfants-brouteurs» dans les cybercafés d'Adjouffou dans la commune de Port-Bouët à Abidjan. Pourquoi, en dépit de la volonté exprimée de mettre fin au «broutage» dans les cybercafés, ce phénomène perdure-t-il au point de décrédibiliser les cybercafés ?

A partir de l'exemple des «enfants – brouteurs» des cybercafés d'Adjouffou dans la commune de Port-Bouët à Abidjan, cette étude vise donc à comprendre la pérennité du phénomène du «broutage» dans les cybercafés.

### **Cadre théorique**

L'approche de l'appropriation est celle qui a été retenue pour faire ressortir les facteurs permettant de comprendre la persistance des usages des TIC à des fins de cybercriminalité dans les cybercafés.

Il s'agit de voir comment les acteurs sociaux que sont les «enfants-brouteurs» s'approprient les TIC pour faire des cybercafés des «foyers de résistance» à la lutte contre la cybercriminalité en Côte d'Ivoire.

Cette appropriation est l'acte de se constituer un soi (JOUËT, 2000) et permet ici d'appréhender les usages des TIC comme un construit qui articule logique technique et logique sociale. Il s'agit aussi de voir comment les cybercafés, à travers leurs organes de gestion, s'approprient le phénomène du «broutage» dans une logique de gain économique.

Avant de présenter les résultats en rapport avec ces différentes préoccupations, il convient d'exposer d'abord la méthodologie adoptée.

## **2- Méthodologie**

### **2.1 Zone de l'étude**

L'étude a été circonscrite au quartier Adjouffou de la commune de Port-Bouët à Abidjan, sur l'axe Abidjan-Bassam. Ce quartier dit «défavorisé» regroupe des populations autochtones ivoiriennes et allochtones ressortissants de pays tels que le Bénin, le Togo, le Nigéria, le Ghana, le Niger, etc. Cette zone d'étude présente donc une diversité socioculturelle. Adjouffou n'est pas lotis et les habitations sont construites de façon anarchique. Ce quartier est divisé en deux grands sous quartiers dont Adjouffou extension au bord de la mer et Adjouffou village à l'opposé. Il regorge de plusieurs infrastructures éducatives, notamment des écoles primaires et secondaires. Il s'agit d'établissements tels que le collège Kpassa et le groupe scolaire la Silhouette. Cependant, l'on a choisi de s'appuyer sur l'étude de ce cas, car ce quartier Adjouffou regroupe plusieurs cybercafés fréquentés par en majorité par des mineurs au nombre desquels

on compte de plus en plus de «brouteurs». Le cas particulier des «enfants-brouteurs» dans les cybercafés a ainsi retenu l'attention et constitue le point d'ancrage des réflexions.

## 2.2 Population : unités statistiques

Les unités statistiques comprennent :

- les mineurs dont les «brouteurs» de cet âge
- les parents de ces mineurs
- les populations voisines des cybercafés
- les responsables d'établissement primaires et secondaires
- les gérants de cybercafés.

Toutes ces personnes ressources ont été retenues afin de mobiliser les données nécessaires à l'étude. Un échantillon de 60 personnes ressource appartenant aux différentes unités ci-dessus a été sélectionné sur la base de leur participation effective et leur expérience dans le domaine des usages des TIC. Cet échantillon d'étude se décline comme suite :

- 20 mineurs y compris des «brouteurs» de cet âge
- 10 parents de mineurs
- 10 personnes parmi les populations voisines des cybercafés
- 10 responsables d'établissements scolaires primaires et secondaires
- 10 gérants de cybercafés.

## 2.3 Méthodes d'enquête

Seuls les cybercafés qui disposant de plusieurs ordinateurs, offrant le service de navigation Internet de jour comme de nuit et majoritairement fréquentés par les mineurs ont été retenus dans l'étude.

L'on a eu recours à l'approche qualitative pour la mobilisation des données auprès de cet échantillon, à partir d'un guide d'entretien. Celui-ci a été utilisé pour un contact direct avec les enquêtés et a permis de recueillir des informations et des éléments d'analyse diversifiés et approfondis.



#### 2.4 Outils et technique de traitement des données

La saisie des données qualitatives a été assurée au fur et à mesure et à pris fin au lendemain des entretiens. Les entretiens ont été exploités, après retranscription, par la méthode de l'analyse de contenu : extraction pour chaque thème et hiérarchisation de ses messages en fonction de leur fréquence d'apparition dans les entretiens, puis analyse en profondeur et conclusion à partir des observations globales.

### **3 – Résultats**

L'analyse des résultats de l'enquête de terrain fait ressortir plusieurs facteurs qui favorisent la pérennité du phénomène du «broutage» dans les cybercafés. Ces facteurs seront exposés les uns à la suite des autres à partir des données collectées.

#### 3.1 Le rajeunissement des acteurs de cybercafés avec l'apparition des mineurs

L'étude a révélé que les acteurs de cybercafés, notamment dans la zone d'étude, sont de plus en plus jeunes. Ils sont âgés de moins de 18 ans et y vont pour s'adonner parfois à des activités de leur âge : écouter de la musique, jouer à des jeux. Ils y vont surtout pour rester en contact avec leurs amis et avoir une expérience de sociabilité en dehors du cadre familial et de l'école.

En somme, les mineurs, en faisant irruption dans les cybercafés, ont transformé le paysage de ces espaces pour en faire un terrain favorable au maintien du «broutage» car ces acteurs sociaux sont réputés influençables. Ces résultats peuvent être illustrés par les propos d'un mineur enquêté qui a affirmé ceci : *«Je suis élève et j'ai 9 ans, je suis en classe de CM. Je fréquente les cybercafés les jours où j'ai pas cours, mercredi, samedi et dimanche. Je cause avec mes amis sur facebook, je joue à des jeux sur Internet et j'écoute la musique»*. La conséquence de ce rajeunissement est le problème de la surveillance des types d'usages que font ces enfants des TIC mis à leur disposition dans les cybercafés. Ce fait est illustré par les propos d'un gérant de cybercafé enquêté qui a relevé ceci : *«On n'a pas le temps de veiller sur tous ces enfants qui travaillent sur les postes. Ils sont encombrants»*.

Le manque de temps pour s'occuper de la manière dont ces enfants font usage des TIC est alors la porte ouverte au maintien du «broutage» dans les cybercafés, tandis que le contrôle parental exercé à la maison ne le permet pas. C'est ce fait qui ressort par exemple des propos recueillis auprès d'un parent de mineur enquêté : *«A la maison, ils ont des ordinateurs à leur disposition mais les parents sont là, ils vont les empêcher de faire leur besogne et ils préfèrent aller au cybercafé pour ça»*. Ainsi, l'absence de contrôle de l'usage des TIC par ces mineurs leur donne l'opportunité dans les cybercafés de s'adonner à des actes de cybercriminalité, et ils deviennent alors des «enfants-brouteurs». Cette opportunité offerte par les cybercafés a été relevé par un parent de mineur enquêté : *«Certains mineurs utilisent l'Internet dans les cybercafés pour arnaquer bon nombre de personnes en procédant à des pratiques illégales qui vont jusqu'à leur coûter la vie»*. Ce fait est confirmé par un mineur enquêté qui a dit ceci : *«Je constate que les cybercafés où j'ai l'habitude de travailler sont envahis par des enfants mineurs comme moi qui viennent, disent-ils se faire de l'argent en volant de l'argent à des pauvres innocents, les blancs»*.

### 1.2 Un partenariat gagnant-gagnant entre cybercafés et «enfants-brouteurs» autour de l'usage des TIC

Il existe une sorte de partenariat gagnant-gagnant entre les cybercafés et les «enfants-brouteurs» autour de l'usage des TIC. En effet, pendant que ces mineurs, qui nécessitent une surveillance dans leur usage des TIC sont laissés sans surveillance, ceux-ci utilisent les TIC à des fins de cybercriminalité.

Mais par ce fait, leur grand nombre dans le cybercafé est une opportunité pour le gestionnaire du cybercafé d'augmenter son chiffre d'affaires, vu que le temps de connexion payé par ces «enfants-brouteurs» ne fait qu'augmenter.

Ce partenariat gagnant-gagnant apparaît dans les propos d'un gérant de cybercafé enquêté : *«C'est vrai que c'est l'argent on cherche.... Quand tu veux trop veiller sur ce qu'ils sont en train de faire, ils vous disent carrément que c'est avec leur argent qu'ils paient le temps de navigation»*.

Ainsi dans ce partenariat, le cybercafé gagne du chiffre d'affaires, tandis que les «enfants-brouteurs» gagnent la liberté de s'adonner à leurs actes de cybercriminalité sans être inquiétés. Ce fait se remarque par la présence matinale et prolongée de ces «enfants-brouteurs» dans le cybercafé au point de monopoliser les ordinateurs disponibles pour le service de navigation Internet. Nous en avons une illustration à travers les propos d'un gérant de cybercafé enquêté : *«J'en connais un bon nombre qui très tôt le matin sont là pour clavarder : travailler sur Internet, et ce assis tout au long de la journée à attendre que le blanc de l'autre côté lui verse des euros»*.

### 3.3 Les Difficultés d'application des mesures prises par l'Etat pour enrayer le phénomène du «broutage» dans les cybercafés

L'Etat a adopté des mesures de contrôle de l'usage des TIC dans les cybercafés afin de mettre fin au «broutage» qui cause des dommages au plan économique et celui de la crédibilité du pays. Ainsi, des missions de police sont effectuées de manière ponctuelle dans les cybercafés pour traquer les «brouteurs». Cependant, sur le terrain, l'étude a relevé des difficultés d'application effective ces mesures. Un «enfant-brouteur» enquêté en donne un témoignage : *«Attend eux même ils prennent avec nous, je parle des gmons (policiers, gendarmes), c'est dans ça tout le monde mange»*. C'est ce même constat qui ressort des propos d'un gérant enquêté : *«Souvent, les policiers font des contrôles de routines pour les traquer mais sans suite car l'autre dirait qu'ils sont complices»*. Pour en savoir plus, les populations voisines des cybercafés ont été interviewées. Le même constat de difficultés d'application des mesures de contrôle de police dans les cybercafés apparaît. Cela peut être illustré par le témoignage d'un habitant voisin d'un cyber-café : *«C'est l'Etat qui sait comment gérer ça là parce que les policiers même viennent souvent les prendre ici mais quelques minutes après ils sont de retour parce que ils donnent pour eux et c'est ok»*.

Ces difficultés d'application des mesures s'étendent également à celles qui consistent à la fermeture pure et simple de certains cybercafés pour mettre fin au «broutage». C'est ce qui ressort par exemple des propos d'un «enfant-brouteur» enquêté : *«J'ai 17 ans, je suis propriétaire de 5 cybercafés dans Abidjan. Voilà moi-même là je suis un brouteur et puis même si l'Etat veut fermer les cybers là ho, moi j'ai connexion djidji (bonne) en pis (à la maison)»*. Par ailleurs, ces difficultés apparaissent aussi

s'agissant des mesures visant à bloquer les transactions financières initiées à partir du «broutage» dans les cybercafés.

Les propos d'un parent de mineur enquêté en témoignent : *«Les autorités même sont complices parce que c'est dans les banques qu'ils vont retirer leur argent et des millions de nos francs alors pourquoi on accuse les autres ?»*.

#### 3.4 La perception du «broutage» dans les cybercafés comme moyen d'intégration socio-économique

Le «broutage» dans les cybercafés apparaît comme une voie de salut permettant de s'intégrer dans la société en se positionnant au sein de la cellule familiale. Les propos tenus par un «enfant-brouteur» enquêté en témoignent : *«Moi, je te confirme vié père (grand frère), que cybercafé me donne à manger. J'ai 17 ans je m'occupe de ma famille, je ne vis pas avec ma famille, je loue ma maison, j'ai ma voiture et je n'envie personne parce que mon bara (travail) marche, voilà je suis un brouteur»*. Cette logique d'intégration par positionnement familial à partir des revenus du «broutage» perpétré dans les cybercafés apparaît aussi par exemple dans les propos d'un autre «enfant-brouteur» : *«Je faisais ça pour qu'ils m'emmènent l'argent pour aider ma famille. Aujourd'hui, je nourris ma famille avec ce travail et je me plains pas surtout»*. En fait, le cybercafé apparaît comme un moyen de réussite pour les «enfants-brouteurs». C'est ce qui ressort des propos d'un parent de mineur : *«J'en connais qui sont des brouteurs. Ils sont poussés par l'envie de réussir par tous les moyens que ce soit bon ou mauvais»*.

Cette perception des cybercafés comme moyen de réussite est partagé par des enfants scolarisés, qui délaissent ainsi l'école jugée inefficace comme moyen rapide d'intégration socio-économique. Nous avons une illustration de ce fait à travers les propos tenus par un responsable d'établissement secondaire enquêté : *«Pendant qu'on y est ici même les élèves s'éternisent dans les cybercafés pour s'adonner au broutage»*. Cette tendance est confirmée par un gérant de cybercafé pour qui : *«Cette nouvelle jeunesse qui croit être responsable passe par mille chemin pour avoir de l'argent. Ce qui les poussent à ça, c'est le fait de vite se faire de l'argent car pour école là c'est trop lent, ils préfèrent prendre les raccourcis»*.

#### 4- Discussion

L'examen des résultats de cette étude appelle à faire plusieurs remarques.

Premièrement, les résultats de cette étude, qui relève le rajeunissement des acteurs des cybercafés, sont en accord avec ceux de l'ATCI (Agence de régulation des Télécommunication de Côte d'Ivoire) selon lesquels, la majorité des arnaqueurs (escrocs du Net) sont âgés de 12 à 25 ans. Ce résultat soulève un problème éducationnel en Côte d'Ivoire vu la jeunesse des acteurs impliqués dans les actes de cybercriminalité. Il faudrait alors réinventer l'éducation à l'ère du numérique, comme le réclame BRANDOLIN (1996).

Deuxièmement, l'entrée dans l'ère du numérique, avec son corolaire qui est l'essor des cybercafés, marque aussi un changement dans les usages des TIC. En effet, l'appropriation des TIC à des fins d'escroquerie (M6, 2009) par les enfants à travers les cybercafés est le signe notable de ce changement.

L'on assiste alors à la pérennisation d'une pratique pourtant combattue dans la société en général : le «broutage» ou la cybercriminalité par le biais de l'usage des TIC. Cette étude confirme donc les réticences exprimées ici et là vis-à-vis des cybercafés à partir de ce changement dans les usages des TIC (OURAGA, 2012).

Cependant, elle permet de comprendre que c'est le rajeunissement des acteurs sociaux qui en font usage, qui induit cette pérennisation, vu que ceux-ci, influençables et en quête d'identité sociale, recourent à une socialisation par les pairs (groupes d'amis) à travers la fréquentation des cybercafés. La construction des usages des TIC (PROULX, 2001) par ces «enfants brouteurs» prend en compte leur compétence technique orientée vers la communication (DUFOUR, 1995), mais aussi la recherche d'une sociabilité avec la montée de la société en réseaux (CASTELLS, 1998). L'articulation à la fois technique et sociale de cette construction conduit alors à ce type d'usage criminel des TIC par le biais d'une socialisation par des pairs (amis, correspondants) déjà initiés à la cybercriminalité, notamment les techniques d'arnaques sur Internet (RTL/TVI, 2009).

Troisièmement, les résultats de cette étude révèlent que la forme de cybercriminalité pratiquée par ces «enfants-brouteurs» dans les cybercafés est celle qui consiste à escroquer les victimes par le biais d'Internet. Ce résultat révèle donc que le crime est ancien (l'escroquerie existe depuis longtemps avant l'avènement des TIC), mais qu'aujourd'hui nous avons les arnaques par Internet. Il s'agit donc ici de la forme de cybercriminalité où le crime est ancien, mais le système utilisé est nouveau (PERRIN, 2005).

Quatrièmement, l'étude a mis en exergue l'appropriation du phénomène du «broutage» par les cybercafés à travers un partenariat gagnant-gagnant avec les «enfants-brouteurs» dans une logique de gain économique. Ce résultat est en accord avec celui de certains auteurs pour qui les cybercafés sont devenus des zones sans interdit car les gérants n'ont pour seule préoccupation que leur recette journalière (DOUMBIA, 2008).

Cinquièmement, l'étude a montré que la perception des cybercafés comme moyen d'intégration socio-économique au détriment de l'école participe à la pérennisation du phénomène du «broutage» dans ces espaces. Ce résultat questionne donc la valorisation de l'école dans la société ivoirienne et la pertinence des réformes visant à rapprocher l'école des populations.

Sixièmement, les résultats de cette étude, en mettant en exergue les difficultés d'application des mesures de lutte contre la cybercriminalité en Côte d'Ivoire à travers le cas des cybercafés, permettent d'envisager une relecture de ces mesures. Il s'agit de tenir compte de l'environnement social déjà en proie à des fléaux sociaux tels que la corruption. Ce fait social apparaît comme un frein à l'application effective des mesures de lutte contre la cybercriminalité, notamment dans le cas des cybercafés.

## 5- Conclusion

Les usages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) connaissent une avancée notable en Afrique (BONJAWO, 2002), et en particulier en Côte d'Ivoire avec l'essor des cybercafés. Ces espaces de vulgarisation des TIC auprès des populations sont en proie à des bouleversements ces dernières années avec l'apparition de la cybercriminalité symbolisée par le phénomène du «broutage». Malgré les différentes mesures et autres initiatives de lutte, ce fléau social continue de sévir dans les cybercafés au point de les décrédibiliser aux yeux des populations.

A travers l'exemple des «enfants-brouteurs» d'Adjouffou dans la commune de Port-Bouët à Abidjan, cette étude a mis en exergue des facteurs permettant de comprendre la pérennisation du phénomène du «broutage» dans les cybercafés. Il s'agit entre autres, du rajeunissement des acteurs de cybercafés, l'instauration par les cybercafés d'un partenariat gagnant-gagnant avec les «brouteurs», les difficultés d'application effective des mesures de lutte contre la cybercriminalité et la perception des cybercafés comme moyen d'intégration socio-économique.

A partir de cette étude et des différents facteurs mis en exergue, il est alors possible d'orienter la lutte contre la cybercriminalité en Côte d'Ivoire, et en particulier dans le secteur des cybercafés.

## Références bibliographiques

- 1- BONJAWO, J. (2002), *Internet, une chance pour l'Afrique*. Karthala, Paris, 208 P.
- 2- BRANDOLIN, J. (1996), *Réinventer l'éducation en Afrique*. Edition Afrique Education/T.B.Conseils.191P.
- 3- CASTELLS, M. (1998), *l'ère de l'Information TOME I : La société en réseaux*, Paris, Fayard.
- 4- CHENEAU-LOQUAY, A. (2000), *Enjeux des Technologies de l'Information et de la Communication en Afrique*, Paris, Karthala.
- 5- DUFOUR, A. (1995), *Internet*, Paris, P.U.F, «Que sais-je ?».

- 6- JOUËT, J. (2000), «Retour critique sur la sociologie des usages», in *Réseaux*, n°100 : 489-521.
- 7- M6(2009), «Internet : les as de l'escroquerie», *66 minutes*, 25 Février.
- 8- OSSAMA, F. (2001), *les nouvelles technologies de l'information, enjeux pour l'Afrique subsaharienne*, Paris, 192 P.
- 9- OURAGA, B. J-C, (2012), *la contribution des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) au développement économique et social de la Côte d'Ivoire : Le cas des Cyber café à Abidjan*, Thèse de Doctorat, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny.
- 10- PERRIN, S. (2005), «'cybercriminalité''. Enjeux de mots : regards multiculturels sur les sociétés de l'Information» ; C&F Edition, 5 Novembre.
- 11- PROULX, S. (2001), «Usages des Technologies de l'Information et de la Communication : reconsidérer le champ d'étude?», *Emergences et continuité dans la recherche en Information et communication*, Actes de XII<sup>ème</sup> Congrès national des Sciences de l'Information et de la Communication, Paris : UNESCO, 10-13, Janvier 2001.
- 12- REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (2008), «Conférence africaine sur la cybercriminalité», Abidjan, 17 au 20 octobre.
- 13- RTL/TVI (2009), «Les arnaques sur Internet» ; *Reporters*, 10 Avril
- 14- TSHIMBULU, N. R., (2000), *L'Internet en Afrique*, Paris. l'Harmattan.



136 - REVUE INTERNATION DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

Achévé d'imprimer  
sur les presses de l'IPNETP

Juin 2018

ISBN : 2-909426-42-4

EAN : 9782909426471

---

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

**SOUSSION D'ARTICLES : [info@ipnetp.ci](mailto:info@ipnetp.ci)**